

Bonjour à toutes et tous,

En ce début de printemps le chant des oiseaux, les jours qui rallongent, se conjuguent à celui des silhouettes qui s'allègent. Nous n'aurons plus besoin de bonnet, de gants, de pull ou de manteau et allons ressortir blouson, petite robe et sandales. Les jonquilles, jacinthes, tulipes découvrent leurs éclats de couleurs et le soleil commence à bien nous réchauffer. Le printemps réveille les énergies créatrices, il suscite l'innovation, c'est une période de renouveau, propice au changement et aux rencontres. Et si on commençait maintenant ?

### Concours photo 2024

Cette année le thème du grand concours photos des **Festivales Maringeonnes** est « **Les Jeux Olympique** », actualité oblige ! Les photos doivent forcément faire apparaître un bout de Maringes ! Vous avez jusqu'au **31 juillet 2024** pour envoyer vos photos à l'adresse mail suivante : **festivalesmaringeonnes@gmail.com** en précisant vos coordonnées (nom/ Prénom/ mail/ tel) et la catégorie dans laquelle vous concourez : Enfants de 6 à 11 ans - - Ados de 12 à 16 ans - - Adultes. Les photos seront ensuite exposées anonymement à la bibliothèque et soumises aux votes des usagers. Puis, comme les autres années, les gagnants se verront remettre un prix lors de **la Porte Ouverte de la Bibliothèque, le 16 novembre** prochain, et leurs photos exposées dans le bulletin.

### Festival Un Mouton dans le Ciel

Cette cinquième édition se tiendra du 13 au 27 avril 2024, avec 4 spectacles à découvrir lors de 26 représentations dans les Monts du Lyonnais.

Retenez le spectacle et la date pour **Maringes** : « **Le roi des sables** » **le 19 avril à 17h30** à la Salle d'animation rurale.

Infos et réservations : <https://unmoutondansleciel.fr/lefestival>

### Semaine Citoyenne du 30 avril au 3 mai.

Cette année, dans la continuité de l'atelier cuisine intergénérationnel de février dernier, la Semaine Citoyenne a pour thème « **Le bien manger** ».

La cuisine, ça se fait, ça se regarde, ça se déguste mais ça se réfléchit aussi ! C'est l'art de nourrir les vivants pour les garder en bonne santé. Il nous faut apprendre à porter un regard en conscience sur ce que l'on mange.

**Le vendredi 3 mai à 20h**, une conférence animée par Chloé Fayolle, diététicienne-nutritionniste de Chazelles-sur-Lyon, nous proposera de réfléchir aux idées reçues (généralement fausses) sur l'alimentation, nous aidera à décrypter les étiquettes des produits alimentaires ultra-transformés et nous donnera des pistes pour bien manger, à tous les niveaux (qualité, quantité, santé et plaisir). Ouvert à tous, adolescents et adultes.

A noter également le **mardi 31 avril, à 19h à la salle basse de la mairie**. Une présentation des **Gestes Qui Sauvent (GQS)**, avec la collaboration des pompiers de Chazelles-sur-Lyon. Cette soirée est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'initier aux premiers gestes qui sauvent.

## **Bibliothèque**

Une exposition photos « **Le Patrimoine historique et naturel des Monts du Lyonnais** » aura lieu tout le mois de mai. Une exposition inédite créée par le public. Des clichés issus du concours photos patrimoine organisé pendant l'été 2023.

## **Point sur les travaux**

*Auberge du Mottet* : les travaux avancent bien. Les nouveaux sanitaires sont opérationnels. Le carrelage de la grande salle et de la terrasse a toutefois quelques jours de retard. Le réaménagement de l'office en continuité de la cuisine est en cours. Les aménagements extérieurs sont prévus sous quinzaine. On croise les doigts pour accueillir les premiers convives début mai !

*Maison du Coquetier* : Les travaux ont commencé mi-février. Les démolitions et le passage des réseaux se terminent. Les menuiseries extérieures seront posées dans les prochains jours. L'objectif pour la fin des travaux est toujours fixé au 15 juillet.

## **Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)**

Les services de l'Etat demandent à toutes les communes d'identifier des zones où il serait possible d'intensifier la mise en place de sources d'énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et thermique, éolien, méthanisation, biomasse, géothermie...). Pour Maringes l'ensemble des toits a été identifié comme pouvant recevoir des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques. Les autres énergies n'étant pas assez pertinentes sur la commune. La délibération de proposition de ces zones sera affichée et consultable sur le site de la mairie. N'hésitez pas à nous faire retour de vos questions, critiques ou suggestions.

## **Panneaux photovoltaïques**

Comme vous le savez sans doute, pour les particuliers, il y a possibilité de revendre l'électricité produite par contrat avec EDF ou de la consommer pour ses propres besoins (et éventuellement de revendre le surplus à bas prix). A l'heure où l'électricité augmente et probablement continuera à le faire, ce type d'équipement peut être financièrement intéressant. Toutefois seul un calcul précis, pour chaque cas particulier, peut donner un temps d'amortissement correct. Il est donc conseillé de bien se renseigner et de ne pas écouter les sirènes de certains installateurs peu scrupuleux ! Le Parc Eco-habitat de la Communauté de Communes peut vous y aider. Pour tout renseignement vous pouvez également contacter la Mairie. Dans tous les cas il faut déposer une Déclaration Préalable avant les travaux.